OFFRE DE STAGE 2020

Appui aux collectivités pour faciliter la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec le SAGE Scarpe aval

Contexte

Conformément à l'article L.111-1-1du code de l'urbanisme, tel que modifié par les lois Grenelle II et ALUR, les documents d'urbanisme (principalement les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), les Plans Locaux d' Urbanisme (PLU) communaux et intercommunaux (PLUi) et les cartes communales doivent être rendu compatibles avec les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

L'approbation du SAGE Scarpe aval révisé étant envisagée pour fin 2020, il est nécessaire de l'anticiper afin que les communes qui engagent une procédure d'élaboration ou de révision de leur document d'urbanisme puissent bénéficier dès que possible d'un outil pour les guider dans leur mise en compatibilité avec le SAGE révisé.

Sujet proposé :

Appui aux collectivités pour faciliter la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec le SAGE Scarpe aval révisé qui sera en phase de consultation en 2020, et sera approuvé par le Préfet fin 2020..
Pour cela, un outil d'aide à la prise en compte du SAGE Scarpe aval au sein des documents d'urbanisme sera créé. Il pourra s'agir par exemple d'un guide illustré, de fiches techniques ou juridiques, d'un outil interactif en ligne…

Objectifs et contenu du stage :

- Approprier et communiquer sur les enjeux de la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme (milieux humides, gestion des eaux pluviales, inondations, assainissement, économies d'eau…)
- Ecriture et mise en page d'un guide illustré basé sur les thématiques du SAGE et sur les pièces des documents d'urbanisme (Rapport de présentation, Plan d'Aménagement et de Développement Durable PADD, Orientations d'Aménagement et de Programmation OAP, Zonages et règlement, Annexes). Ce guide devra être pédagogique, juridiquement précis, devra prévoir une approche synthétique, et cherchera à illustrer concrètement les mesures du SAGE.
- Il pourra être envisagé notamment un outil interactif mis en ligne sur le site internet permettant aux personnes intéressées de naviguer facilement entre les objectifs du SAGE, ses thématiques, ses mesures, et les différents documents constitutifs des documents d'urbanisme.

La/le stagiaire sera amené à :

- Travailler en transversalité sur les sujets de l'eau et de l'urbanisme avec l'animatrice du SAGE Scarpe aval et la chargée de mission urbanisme du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
- Réaliser un travail de synthèse bibliographique pour s'approprier les enjeux liés à l'eau et l'urbanisme en identifiant des projets déjà réalisés ou en cours à l'échelle du bassin versant, du département, de la région et du bassin Artois-Picardie (type « Guide aménagement des eaux pluviales » d'Amiens Métropole, rives de la haute Deûle à Lille, publications de l'Adopta, des agences d'urbanisme…)
- Se documenter sur les guides de cette nature déjà existants (« Les principes de la charte en matière d'urbanisme » du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut de 2011, « Prise en compte du SAGE de la Sambre au sein des documents d'urbanisme » du Parc Naturel régional de l'Avesnois de 2013 et son outil en ligne, outil OSAPI du SAGE du Boulonnais…)
- Co-construire le guide et l'outil avec les partenaires compétents en matière d'urbanisme au sein du bassin versant Scarpe aval (intercommunalités : Douaisis Agglo, Porte du Hainaut, Cœur d'Ostrevent, Pévèle Carembault, Valenciennes Métropole…)
- Concevoir un guide synthétique et pédagogique

Il (elle) sera intégré(e) au pôle Aménagement du territoire - Paysages du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et

travaillera en transversalité avec l'équipe du SAGE Scarpe aval (animatrice du SAGE) du pôle Ressources et milieux naturels du PNRSE.
Il (elle) pourra être amené(e) à participer ponctuellement à la vie du Parc naturel régional.

Durée du stage :
5 à 6 mois à partir de février 2019.

Niveau et compétences requis :
- Niveau Bac +5 ou +4 en master en aménagement du territoire avec une expérience dans le domaine de l'eau et un attrait pour la communication et la valorisation graphique ou en communication avec expérience dans l'aménagement du territoire, le domaine de l'eau, ou l'urbanisme ou master
- Connaissance des domaines de l'urbanisme et de l'eau ;
- Compréhension des politiques environnementales liées à l'eau, des documents de planification type SDAGE/SAGE ;
- Compréhension des politiques d'urbanisme et des documents d'urbanisme : Cartes communales, PLU, PLUi et SCoT.
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Très bonnes qualités rédactionnelles ;
- Concevoir et réaliser un média d'interprétation ;
- Concevoir et réaliser des supports pédagogiques ;
- Maîtrise des techniques et médias en fonction des cibles visées ;

Aptitudes personnelles :
- Véritable curiosité pour les innovations environnementales et les actualités de l'eau et de l'urbanisme;
- Forte motivation pour les enjeux de l'eau dans l'urbanisme ;
- Sensibilité aux thématiques de l'eau et de l'environnement ;
- Autonomie de travail et esprit d'initiatives ;
- Maîtrise des outils de bureautique exigée ;
- Esprit créatif ;
- Sens du relationnel et du travail en équipe ;

Lieu de stage :
Parc naturel régional Scarpe-Escaut,
Maison du Parc
357, rue Notre Dame d'Amour,
BP 80055,
59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex
Tél. : 03 27 19 19 70 - Fax : 03 27 19 19 71

Conditions d'accueil :
- ✓ Conventionnement obligatoire entre l'établissement scolaire, l'organisme d'accueil et l'étudiant
- ✓ Indemnité de stage conformément à la réglementation en vigueur
- ✓ Prise en charge des frais de réalisation du rapport de stage
- ✓ Abonnements pour les transports en commun remboursé à hauteur de 50%
- ✓ Permis B indispensable : un véhicule de service sera à privilégier lors des déplacements sur le territoire d'étude.

Responsables de stage :
Juliette Cappel, chargée de mission urbanisme
j.cappel@pnr-scarpe-escaut.fr / 03 27 19 19 70

Julie Di Nella, animatrice du SAGE Scarpe aval
j.di-nella@pnr-scarpe-escaut.fr / 03 27 19 19 70

Date limite de réponse :
Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation **avant le 17 janvier 2020**
par mail : l.semail@pnr-scarpe-escaut.fr